CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E16768** **VALABLE JUSQU'AU** **13/03/2027**

ÉDITÉ LE 02/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976

Raison sociale : MENUISERIE VIEL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/01/2026

Capital : 277 200

62 AVENUE DES PEPINIERES
94260 FRESNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : 305 275 968 00033

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 2100161

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 646640U1247000/001

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 646640U1247000/001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 01 46 11 42 40 **Fax :**

Portable : 06 14 82 28 77

Responsabilité légale :
DUPONT MAXIME DIRECTEUR GÉNÉRAL / GROUPE HUBIN DUPONT PRÉSIDENT

Site Internet : http://viel-am.fr

E-mail : contact@viel-am.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 739 371 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	13	14/11/2023
4341	Parquets collés et flottants (Technicité courante)		14/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/03/2026 11:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.